



## Informations pour les étudiant-es du master conjoint en développement territorial (MDT)

Nicole Efrancey Dao, Conseillère académique en charge du MDT orientations UNIGE

Charline Auzanneau, Adjointe scientifique MDT HES-SO

Sites WEB MDT Conjoint .....	1
REGLEMENT D'ETUDES, Plans d'Etudes, Horaires.....	1
DUREE DES ETUDES .....	1
CONDITIONS DE REUSSITE.....	2
INSCRIPTIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET EXAMENS MDT .....	2
VOS REFERENTS ACADEMIQUES.....	3
SUPPORT INFORMATIQUE.....	3
DES QUESTIONS ? A QUI S'ADRESSER, POUR QUOI, COMMENT .....	3

### SITES WEB MDT CONJOINT

>Master conjoint, toutes orientations (HES-SO et UNIGE) : <https://www.jmdt.ch/>

>Orientations UNIGE (Faculté SDS) : <https://www.unige.ch/sciences-societe/formations/masters/developpement-territorial/>

>Orientations HES-SO : <https://www.hes-so.ch/master/hes-so-master/formations/developpement-territorial>

### REGLEMENT D'ETUDES, PLANS D'ETUDES, HORAIRES

Lisez-les attentivement ! Vous y trouverez toutes les informations importantes concernant la durée des études, les conditions de réussite/élimination et les inscriptions aux enseignements/examens.

#### Règlements, plans d'études, horaires

>Règlement d'études : <https://www.jmdt.ch/fr/reglements-17084.html>

>Plans d'études par orientation : <https://www.jmdt.ch/fr/orientations-13559.html>

>Catalogue de cours avec descriptif et horaire : <https://www.jmdt.ch/fr/catalogue-cours-18293.html>

>Structures/horaires orientations UNIGE : <https://www.unige.ch/sciences-societe/formations/masters/developpement-territorial/reglements-plan-etudes-horaires/>

### DUREE DES ETUDES

#### Cf Règlement MDT Art. 9 – Durée des études et crédits ECTS

2. Pour l'obtention du MDT, l'étudiant-e doit acquérir un total de 120 crédits ECTS prévus au plan d'études de l'orientation choisie et correspondant à une durée normale des études de 4



semestres. La durée des études est au maximum de 6 semestres. Un dépassement de cette durée entraîne l'élimination du cursus, sous réserve de l'alinéa 5.

4. (...) La durée totale des études à temps partiel est de six semestres au minimum et de huit semestres au maximum.

5. Sur demande écrite de l'étudiant-e et pour justes motifs, le Doyen de la faculté / le Responsable de domaine IA, responsable de la gestion du cursus, peut accorder une dérogation de 2 semestres maximum à la durée maximale des études.

**Délai de réussite pour les étudiants à temps plein commençant leurs études en 2022 : Septembre 2025.**

## CONDITIONS DE REUSSITE

### Cf Règlement MDT Art. 18 – Réussite des évaluations et crédits ECTS

1. Les enseignements sont acquis, et les crédits ECTS attribués, si la note de l'enseignement est égale ou supérieure à 4. Les modalités d'évaluation sont précisées dans la fiche de chaque enseignement.

2. En cas d'échec à l'issue des sessions ordinaires, soit lors de l'obtention d'une note inférieure à 4, soit lors de l'obtention d'une appréciation négative, l'étudiant-e doit se présenter à la session extraordinaire, sous réserve de l'article 20 alinéa 1 (Elimination).

3. Un échec à la session extraordinaire est définitif, sous réserve de l'alinéa 4 du présent article. En cas d'échec à la session extraordinaire à un enseignement obligatoire, l'étudiant-e ne peut pas se réinscrire à l'enseignement concerné et il-elle est éliminé-e du MDT, sous réserve de l'article 15 alinéa 2 (Absence)

4. En cas d'échec à la session extraordinaire à un enseignement à choix, l'étudiant-e n'est plus autorisé-e à se réinscrire à l'enseignement concerné, mais il-elle peut toutefois s'inscrire à un autre enseignement du même groupe d'options s'il en reste d'autres qu'il-elle n'a pas encore suivis. Il-elle est alors soumis aux dispositions prévues aux alinéas 1 à 4 du présent article.

### En résumé :

Pas de redoublement, pas de 3<sup>ème</sup> tentative comme c'est le cas dans d'autres cursus ou à la HES-SO et pas de conservation de notes comme c'est le cas dans d'autres Facultés UNIGE.

->Un échec à la 2<sup>ème</sup> tentative d'un enseignement obligatoire est éliminatoire.

-> Suite à un échec à la 2<sup>ème</sup> tentative d'un enseignement à choix, il est possible de s'inscrire une seule et unique fois à un autre enseignement du même groupe avec 2 tentatives pour valider ce nouvel enseignement choisi.

## INSCRIPTIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET EXAMENS MDT

### ETUDIANTS UNIGE (Faculté d'attache : SDS)

#### Inscription à l'ensemble des cours

>**L'inscription** aux enseignements (qui vaut comme inscription automatique à l'examen) du plan d'études MDT se fait **en ligne** dans les délais disponibles sur le calendrier de la Faculté SDS au travers de <http://portail.unige.ch>. **Important** : aucune possibilité de désinscription passé le délai. En cas d'oubli



d'une ou plusieurs inscriptions, contactez par e-mail la conseillère académique UNIGE/MDT : [nicole.efrancey@unige.ch](mailto:nicole.efrancey@unige.ch).

>Pour toute question relative aux inscriptions aux enseignements, consultez la page du secrétariat de la Faculté SDS : <https://www.unige.ch/sciences-societe/faculte/organisation/secretariat/> ou contactez par e-mail la conseillère académique UNIGE/MDT : [nicole.efrancey@unige.ch](mailto:nicole.efrancey@unige.ch).

>Pour toute question concernant les horaires et salles : [Dolores.Bertrais@unige.ch](mailto:Dolores.Bertrais@unige.ch)

#### Inscription aux cours (modules) dispensés à la HES-SO

**Attention : en sus de l'inscription sur le portail unige, une 2ème inscription est requise pour les cours dépendant de la HES-SO (code commençant par « O »).**

>**L'inscription** aux modules obligatoires (inscription automatique à l'examen) **HES-SO** et options **HES-SO** se fait **en ligne** au travers de [IS-Academia](#) dans les délais communiqués par mail par la HES-SO.

>Pour vous connecter à [IS-Academia](#) , vous devez utiliser votre identification AAI (HES-SO).

En cas de question, vos demandes sont à adresser par e-mail à [master.mdt@hes-so.ch](mailto:master.mdt@hes-so.ch).

#### **ETUDIANTS HES-SO :**

##### Inscription à l'ensemble des cours

>**L'inscription** aux modules obligatoires et options **HES-SO** et **UNIGE** se fait **en ligne** au travers de [IS-Academia](#) dans les délais communiqués par mail par la HES-SO.

>Pour vous connecter à [IS-Academia](#) , vous devez utiliser votre identification AAI (HES-SO).

En cas de question, vos demandes sont à adresser par e-mail à [master.mdt@hes-so.ch](mailto:master.mdt@hes-so.ch).

#### **VOS REFERENTS ACADEMIQUES**

##### **Plan d'études et orientation, Règlement et conditions de réussite, Délais, Co-requis, Equivalences, Mobilité**

**UNIGE** : Nicole Efrancey Dao (conseillère académique), Uni Carl Vogt, Accueil 1er étage. Sur rendez-vous (téléphone/zoom/présentiel) les mardi/mercredi/jeudi (rdv par email : [Nicole.efrancey@unige.ch](mailto:Nicole.efrancey@unige.ch)).

**HES-SO** : par e-mail à [master.mdt@hes-so.ch](mailto:master.mdt@hes-so.ch) (boîte consultée par Charline Auzanneau et le service académique de HES-SO Master) et [ri.master@hes-so.ch](mailto:ri.master@hes-so.ch) pour la mobilité.

#### **SUPPORT INFORMATIQUE**

**UNIGE** : <https://catalogue-si.unige.ch/support-etudiants>.

**HES-SO** : Si vous rencontrez des difficultés informatiques, l'équipe de support à l'adresse [informatique.master@hes-so.ch](mailto:informatique.master@hes-so.ch) se tient à votre disposition.

#### **DES QUESTIONS ? A QUI S'ADRESSER, POUR QUOI, COMMENT**

>Les mails relatifs à un problème d'organisation (conflit d'horaire, absence, accessibilité de la salle...) avec un enseignement sont à adresser en premier lieu à l'enseignant responsable.

>Les courriers relatifs aux problèmes d'organisation (problèmes avec vos codes d'accès mail, difficultés d'impression, etc.) sont à adresser à Dolorès Bertrais (s'il s'agit de l'UNIGE) ou Charline Auzanneau (s'il s'agit de la HES-SO).



>Les courriels en lien avec la conduite de votre plan d'études, l'inscription à vos examens, etc. sont à adresser à Nicole Efrancey Dao, respectivement Charline Auzanneau.

>Enfin, la correspondance en lien avec la gouvernance globale du master, la géopolitique de cursus, les éventuels conflits ou difficultés d'ordre personnel que vous pourriez connaître sont à adresser à Pierre-Henri Bombenger et Laurent Matthey, co-directeurs de la formation.

>A chacune de ces correspondances, vous êtes invités à porter Nicole Efrancey, Laurent Matthey et [master-mdt@hes-so.ch](mailto:master-mdt@hes-so.ch) en copie (pour autant qu'ils n'en soient pas les destinataires principaux).

**Merci de suivre ces règles qui permettent d'identifier clairement une personne en charge de vous répondre (et vous garantit donc une réponse dans les meilleurs délais).**

- Laurent Matthey (co-directeur MDT conjoint UNIGE) : laurent.matthey@unige.ch
- Pierre-Henri Bombenger (co-directeur MDT conjoint HES-SO) : pierre-henri.bombenger@heig-  
vd.ch
- Nicole Efrancey Dao (conseillère académique UNIGE) : nicole.efrancey@unige.ch
- Charline Auzanneau (coordinatrice MDT HES-SO) : charline.auzanneau@hes-so.ch
- Dolorès Bertrais (aide à la coordination UNIGE) : dolores.bertrais@unige.ch